

Liste de thérapeutes de garde pour danseurs - Salles de spectacle

Saison Automne 2018	Thérapeute de garde	Lieu de travail	Coordonnées
21-23 Septembre	Ariane Mainville Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Centre-Ville	514 939-1416 / 514 436-9895 ariane.mainville@gmail.com
28-30 Septembre	Rana Lamy Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Rockland	514 796-6655 rana.lamy@kinatex.com
5-7 Octobre	Liliane Moussa hysiothérapeute	Espace 212	514 803-8940 lili_moussa@hotmail.com
12-14 Octobre	Warwick Long Ostéopathe	Espace 212	514 885-1357 long.warwick@gmail.com
19-21 Octobre	Andréanne Faubert Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Centre-Ville	514 939-1416 / 514 712-5792 a_faubert25@hotmail.com
26-28 Octobre	Rana Lamy Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Rockland	514-796-6655 rana.lamy@kinatex.com
2-4 Novembre	Catherine Viau Ostéopathe	Spinal St-Joseph	514 271-1777 / 514 430-0634 catherineviau@gmail.com
9-11 Novembre	Warwick Long Ostéopathe	Espace 212	514 885-1357 long.warwick@gmail.com
16-18 Novembre	Andréanne Faubert Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Centre-ville	514 939-1416 / 514 712-5792 a_faubert25@hotmail.com
23-25 Novembre	Catherine Thibault-Denis Ostéopathe		514 882-2245 cathtibo@gmail.com
30 Novembre 1-2 Décembre	Ariane Mainville Physiothérapeute	Kinatex Sports Physio Centre-Ville	514 939-1416 / 514 436-9895 ariane.mainville@gmail.com
7-9 Décembre	Liliane Moussa Physiothérapeute	Espace 212	514 803-8940 lili_moussa@hotmail.com
14-16 Décembre	Liliane Moussa - Physiothérapeute	Espace 212	514 803-8940 lili_moussa@hotmail.com

Les thérapeutes inscrits sur la liste sont disponibles pour des consultations téléphoniques ou en personne, en clinique ou en salle, de 17h à 22h le vendredi, et de 11h à 22h les samedi et dimanche.

Dans le cas d'une intervention sur place, s'informer des installations disponibles (table de massage, espace calme) auprès des responsables de la salle de spectacle et en aviser le thérapeute.

Lire attentivement les directives avant d'utiliser la liste

Les "vrais" urgences (entorse sévère, commotion cérébrale, fracture, luxation, perte de conscience, etc.) qui empêchent clairement l'artiste de performer doivent être adressées à l'urgence d'un hôpital. Dans ces cas là, le thérapeute de garde peut être rejoint par téléphone afin de donner un avis professionnel et orienter l'artiste sur les démarches à suivre. Il pourra se déplacer, à la charge de l'artiste ou de la compagnie qui l'engage, pour évaluer la condition si des ambiguïtés persistent.

Tarif

(à la charge de l'artiste ou de la compagnie qui l'engage)

- Si l'artiste se déplace en clinique sur les heures de travail du thérapeute (vendredi), le tarif en vigueur sera celui de la clinique en question.

- Pour tout *déplacement du thérapeute* en clinique ou en salle de spectacle pour une consultation (urgence, urgence relative ou traitement), hors de ses heures de travail habituelles, le tarif sera de 100\$ pour 60 minutes. Dans l'éventualité où plus d'un artiste souhaite une consultation, un tarif dégressif à 160\$ pour deux traitements et 200\$ pour 3 traitements est mis en place. Les heures de rendez-vous devront se succéder pour profiter du tarif dégressif.

Motifs de consultation

Les artistes peuvent contacter le thérapeute de garde par téléphone ou courriel pour différents motifs :

- Pour des questions relatives à une nouvelle ou ancienne blessure. Sans obligation de consultation en personne.
- Pour prendre rendez-vous pour une condition récente ou chronique qui n'empêche pas l'artiste de performer, mais qui bénéficierait d'être adressée avant les performances.
Exemples : ancien claquage à l'ischio-jambier dont les symptômes refont surface avec le volume des spectacles, artiste en tournée avec une tendinite à l'épaule de longue date qui souhaiterait un traitement d'appoint, nouvelle sensation de raideur et douleur costale suite à un faux mouvement la veille, etc.
- Blessure aiguë ou urgence relative qui menace la capacité de l'artiste à performer et qui nécessite une opinion et une prise en charge rapide.
Exemple : entorse, blocage articulaire, impact à la tête sans symptômes de commotion, etc. *Ici, l'artiste se demande s'il peut performer ou non.*